



L'environnement *pour les Européens*

Magazine de la direction générale de l'environnement

#EUGREENWEEK 2016 EDITION

INVESTIR pour un avenir plus vert



Environnement

Éditorial

Notre numéro Semaine verte (*) s'intitule «Investir pour un avenir plus vert», en accord avec le thème de cet événement annuel organisé par la Commission européenne. Mais qu'est-ce que cela signifie au juste? Les investissements ne se résument pas à l'aspect financier. Ils permettent de créer des emplois, de veiller à ce que nos enfants respirent de l'air pur, d'utiliser les matières premières et les ressources de manière plus efficace, de diminuer la production de déchets, et bien plus encore.

Les articles du présent numéro montrent qu'il est impossible d'ignorer le bien-fondé de la croissance verte. Les industries vertes ont augmenté de plus de 50% entre 2000 et 2011. Aujourd'hui, plus de 3 millions de personnes travaillent dans les éco-industries. La transition vers une économie circulaire pourrait faire économiser 600 milliards d'euros aux entreprises chaque année et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 2 à 4%.

Les articles du présent numéro se font l'écho des sessions et débats de chaque journée de la Semaine verte. Nous étudions, par exemple, la manière dont Ljubljana, capitale verte de l'Europe pour 2016, investit pour devenir la première capitale sans déchets et pour améliorer la vie dans les milieux urbains. Nous présentons de nombreux exemples concrets de la manière dont les fonds de l'UE contribuent à financer un avenir vert en investissant dans l'économie circulaire, dans une campagne saine et productive, dans l'efficacité énergétique, dans nos côtes et nos océans, et dans les compétences nécessaires à l'économie verte.

Vous pouvez également lire l'entretien du documentariste Jacques Perrin au sujet de son nouveau film *Les Saisons*. Nos articles sur le plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages et sur la lutte contre l'exploitation illégale des forêts complètent ce numéro, aux côtés des publications, informations et articles d'actualité habituels.

(*) La **Semaine verte** est la conférence annuelle de l'UE la plus établie et la plus respectée en matière de politique environnementale. L'édition 2016 se penche sur l'importance d'*investir dans un avenir vert*.

L'Environnement pour les Européens

ec.europa.eu/environment/news/efe/index_fr.htm

INFORMATIONS ÉDITORIALES

L'Environnement pour les Européens est un magazine trimestriel publié par la direction générale de l'environnement de la Commission européenne. Il est disponible en allemand, anglais, bulgare, espagnol, estonien, français, grec, italien, lituanien, polonais, portugais, roumain et tchèque. Abonnement gratuit. Vous pouvez vous abonner en ligne à l'adresse http://ec.europa.eu/environment/news/efe/subscribe/subscribe_fr.htm

Rédactrice en chef: Bettina Doerer

Coordinateur: Barbara Steffner

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'unité «Communication»:

http://ec.europa.eu/environment/contact/form_en.htm

Information et documentation:

http://ec.europa.eu/environment/contact/form_en.htm

Site internet de L'Environnement pour les Européens:

http://ec.europa.eu/environment/news/efe/index_fr.htm

L'ENVIRONNEMENT EN LIGNE

Vous voulez connaître les actions entreprises par l'Union européenne dans le domaine de la protection de l'environnement, apprendre ce qu'est une politique intégrée de produits ou savoir comment remplir les conditions requises pour obtenir un écolabel? Découvrez toutes ces informations et bien plus encore sur le site internet de la DG Environnement:

http://ec.europa.eu/environment/index_fr.htm

NOTE

Ni la Commission européenne, ni aucune personne agissant en son nom, ne pourra être tenue responsable de l'utilisation éventuelle des informations contenues dans la présente publication ni des erreurs qui, malgré le soin apporté à la préparation et au contrôle de cette publication, pourraient s'y glisser.

Imprimé sur papier recyclé ayant reçu l'écolabel européen pour le papier graphique (<http://ec.europa.eu/environment/ecolabel>)

Luxembourg: Office des publications

de l'Union européenne, 2016

ISSN 1563-4159 (version imprimée)

ISSN 2363-1228 (version epub)

ISSN 2363-1228 (version PDF)

© Union européenne, 2016

© Couverture: Commission européenne. Toutes les photos: Commission européenne, excepté p. 3: iStock/Goodluz; p. 4: iStock/sonsam; p. 7: iStock/vm; p. 8: iStock/Merijn van der Vliet; p. 9: iStock/aprott; p. 10: Commission européenne; p. 11: iStock/Timothy Masters; p. 12: iStock/Brasil2; p. 13: iStock/LyleGregg; p. 14: Galatée Films

Reproduction du texte autorisée moyennant mention de la source.

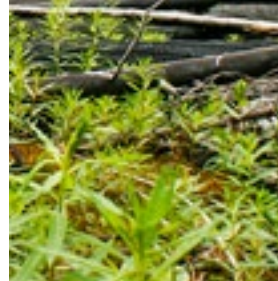
Reproduction des images interdite.

Printed in Belgium

Table des matières

Investir pour les générations futures	3
Investir dans des villes plus vertes	4
Des investissements qui donnent des résultats concrets	6
Investir dans nos campagnes	8
Investir dans les communautés côtières et de pêche	9
Renforcer l'efficacité énergétique au moyen de financements innovants	10
Favoriser les investissements dans le capital naturel de l'Europe	11
Lutter contre l'exploitation illégale des forêts dans le monde	12
Nouveau plan d'action pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages	13
"Les Saisons" en zone Natura 2000	14

04



» SEMAINE VERTE

Investir pour les générations futures

Une économie verte crée de nouvelles possibilités d'emploi. Il est primordial de veiller à ce que les travailleurs d'aujourd'hui et de demain disposent des compétences adéquates pour une transition réussie vers une économie circulaire. Pour ce faire, des investissements importants sont nécessaires.

Quel est le point commun entre un concepteur, un ingénieur, un urbaniste et un banquier? La réponse est que leur travail peut être entièrement ou partiellement lié à la protection environnementale.

« Les professionnels de l'éducation et de l'industrie doivent œuvrer ensemble pour combler le déficit de compétences. »

Karmenu Vella, commissaire chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche

L'écologisation de l'économie et la création d'emplois verts nécessitent des investissements importants dans les générations futures de l'Europe. Les éco-industries offrent d'excellentes perspectives aux jeunes. Les principales «éco-industries», telles que le traitement des eaux, des déchets, de l'énergie et de la qualité de l'air, ne sont toutefois pas les seules à offrir de nouveaux emplois et à faire émerger de nouveaux profils de compétence.

La quasi-totalité des secteurs sera concernée par la transformation des systèmes de production afin d'utiliser les ressources et la technologie de manière plus intelligente. Depuis 2000, l'emploi dans les éco-industries a augmenté de 20%, et plus de 4,2 millions d'emplois ont été créés. Selon les estimations, l'augmentation de 30 % de la productivité des ressources dans l'UE d'ici à 2030 pourrait induire une croissance de 1 % du PIB et créer 2 millions d'emplois.

Pour combler le déficit de compétences et veiller à ce que les travailleurs possèdent les qualifications nécessaires, il convient de s'adapter aux besoins en évolution rapide des employeurs et proposer des formations sur mesure. Les emplois verts ne sont pas seulement des emplois dans la haute technologie. L'Europe aura sans nul doute besoin de scientifiques, de chercheurs et d'ingénieurs afin de mettre au point des technologies de pointe, mais ces solutions innovantes doivent trouver une application concrète dans le «monde réel» dans différents secteurs. Un architecte, par exemple, peut concevoir la maison écologique parfaite, mais les travaux de construction seront toujours réalisés par des menuisiers, des électriciens et des plombiers. Il est donc essentiel que ces travailleurs reçoivent la formation dont ils ont besoin pour mettre en œuvre les dernières applications et technologies vertes.

Des États membres sur la voie du progrès

Plusieurs initiatives ont déjà été lancées dans certains États membres afin de mieux former leur main-d'œuvre.

En Estonie, l'entreprise énergétique publique Eesti Energia prévoit de réduire ses émissions de carbone en formant ses travailleurs dans les domaines de l'énergie éolienne, de l'énergie hydroélectrique et de l'audit énergétique en vue d'une production énergétique plus verte.



Au Royaume-Uni, British Gas a ouvert son premier centre de formation sur les compétences vertes au pays de Galles. Ce dernier fournit une formation pratique sur les systèmes économes en énergie et utilisant des énergies renouvelables à plus de 1 300 personnes chaque année. Future Skills Scotland analyse les futures tendances du marché du travail, et les établissements d'enseignement supérieur tiennent compte des changements éventuels qui résultent d'une économie plus verte dans leur cursus.

Outre des secteurs indirects, tels que l'écotourisme, l'agriculture biologique tirera également parti de ces mesures, tout comme les secteurs qui approvisionnent les éco-industries.

Plusieurs instruments financiers de l'UE aident les États membres et les acteurs économiques et sociaux à investir dans le développement des compétences: les fonds structurels et d'investissement européens, en particulier le Fonds social européen, Erasmus+, le programme de l'UE pour l'éducation et la formation, et le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020. La Commission prépare également une nouvelle initiative sur les compétences afin de prévoir et d'anticiper les besoins en matière de compétences.

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/contracts_grants/funds_fr.htm
- » <http://ec.europa.eu/esf/home.jsp?langId=fr>
- » <http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/>

Investir dans des villes plus vertes



À l'heure où l'Union européenne redouble d'efforts pour encourager l'économie circulaire, les villes d'Europe doivent prendre exemple sur Ljubljana pour réduire leurs déchets et utiliser leurs ressources de façon plus intelligente.

La capitale slovène, qui a remporté cette année le prix de la Capitale verte de l'Europe, est la première capitale européenne sur le point de parvenir à une société sans aucun déchet, où les produits et les ressources sont recyclés ou réutilisés et où presque rien ne finit à la décharge. Il s'agit là d'une performance remarquable, réalisée au cours des dix dernières années, pendant lesquelles les décideurs politiques, les entreprises et les citoyens ont œuvré ensemble pour créer un environnement urbain plus durable.

«Jusqu'à récemment, nous étions heureux d'appeler notre capitale "Ljubljana la Blanche". Aujourd'hui, la pollution augmente dans bon nombre de villes, mais Ljubljana devient de plus en plus propre et plus verte. Nous sommes donc fiers de pouvoir la qualifier de "Capitale verte de l'Europe", a déclaré le Premier ministre slovène Miro Cerar. «Les améliorations mises en œuvre à Ljubljana ces dernières années prouvent que les mesures environnementales ne représentent pas un coût, mais permettent au contraire d'améliorer la qualité de vie.»

« Les générations futures ont droit à un environnement sain, et il est de notre devoir de leur garantir ce droit. »

Karmenu Vella, commissaire à l'environnement

Une ville verte comme ambassadrice

Pour célébrer son prix, Ljubljana jouera le rôle d'ambassadrice pour un développement urbain durable en partageant et en promouvant les meilleures pratiques qui ont montré une incidence extrêmement positive à la fois sur l'environnement urbain et sur la qualité de vie.

«Le titre de "Capitale verte de l'Europe" pour 2016 est amplement mérité et comporte une grande responsabilité. Prendre soin de l'environnement urbain, c'est aussi prendre soin de la santé et du bien-être des personnes vivant dans nos villes. Vous nous avez montré qu'en réalisant de bons investissements, vous obtenez d'excellents résultats», a déclaré Karmenu Vella, commissaire européen chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche.

La démarche exemplaire de la capitale slovène en matière de gestion des déchets urbains et de développement d'une économie circulaire locale comporte plusieurs dimensions. Cette stratégie facilite en effet le recyclage et le réemploi, tout en améliorant le tri et le traitement des déchets et en encourageant les citoyens et les entreprises à réduire la quantité de déchets qu'ils génèrent en premier lieu.

Parmi les cinq finalistes du prix de la Capitale verte de l'Europe pour 2016, Ljubljana était la seule ville sans aucune usine d'incinération des déchets et sans aucune intention d'en construire une. Elle s'attache davantage à mettre en œuvre des solutions alternatives, notamment un plan global de gestion des déchets qui a permis d'accomplir des progrès importants dans la création d'une société sans aucun déchet.

« Aujourd'hui, la pollution augmente dans bon nombre de villes, mais Ljubljana devient de plus en plus propre et plus verte. »

Miro Cerar, Premier ministre slovène

Ljubljana encourage vivement le recyclage des produits par le biais de son centre de réutilisation public. Il s'agit d'une boutique bien achalandée proposant des objets de seconde main où 75 produits sont échangés en moyenne chaque jour, 100 sont vendus et d'autres sont récupérés et réparés. Cette initiative, gérée par l'entreprise publique de gestion des déchets Snaga, s'étend désormais à tout le pays. Elle s'inscrit également dans le programme éducatif de Ljubljana afin d'enseigner aux jeunes l'importance de la créativité, de l'innovation, de l'entrepreneuriat social et de l'économie verte.

Réutiliser davantage pour moins gaspiller

Une prise de conscience accrue de l'importance de la réutilisation des produits et ressources a permis aux habitants de Ljubljana de réduire la quantité de déchets qu'ils produisent de 15 % ces dix dernières années. En 2014, chaque individu a en moyenne jeté 283 kg de déchets, soit 41 % de moins que la moyenne européenne.

Grâce à des points de recyclage et de collecte des déchets facilement accessibles, ainsi qu'à des collectes à domicile de certains types de déchets urbains, environ deux tiers des déchets ménagers et d'entreprises ont été recyclés ou compostés à Ljubljana. La quantité de matériaux valorisés de la ville est donc passée de 16 kg par personne en 2004 à 145 kg en 2014, ce qui a permis de réduire le volume des déchets mis en décharge de 59 %.

La collecte et le tri des déchets sont gérés par l'entreprise Snaga qui exploite l'une des installations de traitement des déchets les plus modernes d'Europe. Créé avec le soutien du Fonds de cohésion de l'Union européenne, le centre régional de gestion des déchets, situé à l'extérieur de Ljubljana, constitue le plus grand projet environnemental de Slovénie. Les Fonds structurels européens ont débloqué 78 millions d'euros pour sa modernisation.

L'usine est conçue pour produire 25 000 tonnes de matières premières secondaires triées et de l'énergie verte. Grâce à la technologie de pointe de cette usine, à peine 5 à 10 % des déchets qu'elle reçoit finissent à la décharge. Tout le reste, du papier et du plastique au verre et au métal, est recyclé. La matière organique est transformée en biogaz pour alimenter l'installation ou compostée au profit des espaces verts de Ljubljana. Cette méthode réduit à son tour les émissions de gaz à effet de serre, tels que le méthane, causées par la décomposition des déchets organiques dans les décharges, et empêche la contamination des eaux souterraines.

Ljubljana s'est donné des objectifs ambitieux pour l'avenir. La ville vise en effet à augmenter le tri sélectif des déchets de 75 %, à réduire les déchets résiduels annuels à 60 kg par personne d'ici à 2025, pour s'assurer de conserver son statut de ville verte exemplaire à l'avenir.

Comme le commissaire européen Karmenu Vella l'a fait remarquer: «Les générations futures ont droit à un environnement sain, et il est de notre devoir de leur garantir ce droit.»

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/environment/europeangreencapital/index_en.htm
- » <http://www.greenljubljana.com/>
- » http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-6203_fr.htm
- » <https://www.youtube.com/watch?v=xnmx9YKRLXM>

Des investissements qui donnent des résultats concrets

Les investissements réalisés aujourd'hui dans «l'économie circulaire» porteront leurs fruits dans les années à venir, dans la mesure où des technologies innovantes en matière d'écoconception, de réparation, de recyclage et de réemploi créent de nouveaux emplois et de nouvelles opportunités commerciales.

Dans un monde où la population croît, où la demande des consommateurs augmente et les ressources naturelles se raréfient et deviennent de plus en plus chères, l'économie circulaire est le modèle économique de l'avenir. La conception de biens plus durables, le recyclage, la réparation et le réemploi permettent de réduire l'impact environnemental ainsi que la consommation de nouvelles ressources et l'élimination coûteuse des déchets.

« L'EFSI vise en particulier à soutenir les projets qui n'auraient pas pu être financés par d'autres moyens uniquement. »

Jyrki Katainen, vice-président de la Commission européenne

Les financements seront essentiels pour que ce changement s'opère. Les entreprises des secteurs de l'environnement peuvent rencontrer des difficultés pour obtenir des financements en raison du manque de compréhension des nouveaux modèles économiques ou des enjeux qui les motivent. Les questions d'échelle et les défis liés à l'innovation sur le marché leur compliquent également la tâche. Les projets sont parfois trop risqués ou s'étendent à trop long terme pour les investisseurs traditionnels.

Le secteur public a un rôle à jouer, mais la majeure partie des investissements nécessaires à cette transition devra provenir du secteur privé, à la fois des investisseurs traditionnels et alternatifs. Cette situation exige des solutions innovantes, telles que l'utilisation de fonds publics pour obtenir des investissements (privés) supplémentaires de la part d'autres acteurs, afin d'encourager les investissements du secteur privé.

«Nous pouvons également compter sur des financements européens», a expliqué Karmenu Vella, commissaire à l'environnement. Afin de renforcer l'innovation liée à l'économie circulaire et d'attirer des investisseurs, l'Union européenne mobilise les fonds structurels et les fonds d'investissement européens, son programme phare de recherche et d'innovation Horizon 2020 et la Banque européenne d'investissement (BEI).

Fonds européen pour les investissements stratégiques

L'année suivant son entrée en fonction, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a mis en œuvre un **plan d'investissement** de 315 milliards d'euros qui vise à faire usage des ressources financières, existantes ou nouvelles, de manière plus judicieuse. Élaboré en partenariat avec la BEI, le **Fonds européen pour les investissements stratégiques** (EFSI) finance des projets dans le domaine des infrastructures, de l'éducation, de la recherche et de l'innovation et propose un financement des risques aux petites entreprises. La nouvelle **plateforme européenne de conseil en investissement** offre des conseils en matière de financement et aide les entreprises à surmonter les obstacles à la croissance.

«L'EFSI vise en particulier à soutenir les projets qui n'auraient pas pu être financés par d'autres moyens uniquement. La valeur ajoutée de l'innovation et de la recherche entrent à nouveau en ligne de compte dans nos calculs», explique Jyrki Katainen, vice-président de la Commission. L'utilisation efficace des ressources et l'économie circulaire figurent parmi les principaux objectifs du plan d'investissement. Ces mesures représentent une formidable occasion de promouvoir des projets favorables à l'environnement. Selon les estimations, les investissements nécessaires à l'utilisation efficace des ressources, à la sécurité de l'accès aux ressources et aux matières premières ainsi qu'à une meilleure résilience au changement climatique sont de l'ordre de 422 à 527 milliards d'euros au cours des trois prochaines années.

Parmi les investissements qui se poursuivront grâce au soutien de l'EFSI figurent, par exemple, les parcs éoliens en mer au large de la côte sud-est de l'Angleterre, la décontamination d'un ancien site industriel urbain en Belgique en vue de le transformer en zone résidentielle et commerciale, une nouvelle usine de pâtes et papiers respectueuse de l'environnement en Finlande, et l'efficacité énergétique dans des bâtiments résidentiels de France.

L'EFSI complète les mécanismes d'aide existants fournis par les instruments financiers et services de conseil de la BEI, tels que l'initiative «**InnovFin**» destinée à **favoriser l'accès au financement de l'UE pour les innovateurs**. La portée de l'initiative InnovFin a été modifiée pour inclure le soutien à l'innovation relative aux modèles d'entreprise, tel que la transition de la vente de produits vers la vente de services.



De nouveaux outils au service de l'innovation

La recherche et l'innovation sont essentielles pour encourager cette transition tout en modernisant l'industrie européenne et en la rendant plus compétitive.

Le programme Horizon 2020 soutient déjà de nouvelles idées dans des domaines tels que l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la bioéconomie. Le secteur des produits d'origine biologique, par exemple, a le potentiel de concevoir de nouveaux matériaux et procédés, mais requiert des investissements dans les bioraffineries capables de traiter la biomasse et les biodéchets afin qu'ils servent à plusieurs usages. L'Union européenne finance des projets innovants axés sur la bioéconomie, tels que Whey2Value en Slovaquie, qui transforme les résidus laitiers en aliments riches en protéines pour les animaux.

Dans le cadre de l'initiative «Industrie 2020 dans l'économie circulaire», qui s'inscrit dans le programme Horizon 2020 pour la période 2016-2017, 650 millions d'euros ont été engagés afin de démontrer la faisabilité environnementale et économique de l'approche en faveur de l'économie circulaire. Il s'agira, dans le même temps, d'une impulsion forte en faveur de la réindustrialisation de l'Union européenne, en traitant un large éventail d'activités industrielles et de services, y compris les industries de transformation, la fabrication et les nouveaux modèles commerciaux.

Le plan d'action de l'UE en faveur de l'éco-innovation promeut l'accès à une série de sources de financement, dont le

programme LIFE en faveur de l'environnement, et COSME, qui aide les petites et moyennes entreprises (PME) à devenir plus compétitives. Les PME, y compris les entreprises sociales, sont particulièrement actives dans des domaines tels que la réparation et le recyclage et devraient faire partie intégrante de l'économie circulaire. Le nouveau centre d'excellence européen pour l'utilisation efficace des ressources conseille les PME sur les financements de la BEI, de sources privées et d'ailleurs.

L'innovation est essentielle à la croissance verte, tout comme l'écologisation du système financier. Des solutions de financement nouvelles et innovantes, telles que le financement par le vendeur, le financement sur stocks, le contrat de location-financement, l'affacturage ou le financement participatif («crowdfunding»), montrent que le secteur financier répond aux besoins de nouveaux modèles économiques. Il convient de promouvoir et de généraliser ces premières étapes, dans la mesure où les investissements verts constituent un investissement sûr.

Plus d'informations

- » <http://ec.europa.eu/environment/circular-economy/>
- » http://ec.europa.eu/environment/ecoap/frontpage_fr
- » http://ec.europa.eu/growth/smes/cosme/index_fr.htm
- » <http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en/h2020-section/cross-cutting-activities-focus-areas>

Investir dans nos campagnes

La nature est le fondement d'une économie verte et de tout avenir durable. Elle purifie notre air, réduit le risque d'inondations, restaure nos écosystèmes et contribue à lutter contre le changement climatique. Des instruments financiers innovants peuvent susciter davantage d'investissements publics et privés nécessaires pour que nos campagnes restent saines et productives à long terme.

Les projets intégrés LIFE (PI) constituent de parfaits exemples de financements verts innovants. Les PI créent un nouveau volet dans le cadre du programme LIFE de l'UE pour l'environnement, la préservation de la nature et l'action pour le climat. Ils ont été lancés afin d'aider les États membres à respecter des lois européennes importantes dans quatre domaines: la nature, l'eau, l'air et les déchets.

Ces projets se caractérisent principalement par leur approche globale: ils font appel à de nombreuses parties prenantes et promeuvent l'utilisation d'au moins une autre source de financement, qu'elle soit européenne, nationale ou privée.

En intégrant l'environnement dans d'autres domaines, tels que l'agriculture, la pêche et les Fonds structurels, les PI LIFE «contribueront à l'intégration des questions environnementales dans tous les domaines d'action», explique Daniel Calleja Crespo, directeur général de la DG Environnement de la Commission européenne.

Sur le fond, ces projets intégrés montrent également que les affaires et la protection de la nature peuvent aller de pair. Parmi les six premiers PI figurent trois projets «Nature» dont l'objectif est de renforcer la gestion des sites protégés Natura 2000. Ces derniers ont un budget cumulé de 56,3 millions d'euros, dont 33,3 millions sont financés par l'UE. Ils peuvent faciliter l'utilisation coordonnée de 393 millions d'euros de ressources complémentaires grâce à d'autres fonds européens disponibles.

Les premiers projets «Nature»

Le projet belge **BNIP** vise à la mise en œuvre des objectifs du plan d'actions prioritaires pour le réseau Natura 2000 en Belgique, à travers une gouvernance améliorée, un renforcement des capacités de collaboration entre les autorités flamandes, wallonnes et les autorités fédérales. Le projet a pour but d'améliorer l'engagement des parties prenantes et de mettre en œuvre des plans de gestion intégrés des sites et le suivi de programmes.

En Italie, le projet **LIFE IP GESTIRE 2020** contribuera à créer une structure de gestion intégrée pour le réseau régional Natura 2000 en Lombardie. Ce projet devrait rendre les actions de préservation de la biodiversité plus efficaces — en luttant, par exemple, contre les espèces exotiques envahissantes — et permettre de mieux atteindre les objectifs des directives «Habitats» et «Oiseaux».

Le projet **FRESHABIT** vise à améliorer l'état écologique, la gestion et l'exploitation durable des sites Natura 2000 d'habitat d'eau douce en Finlande. Il permettra de reconstituer les populations de moules perlières d'eau douce (*Margaritifera margaritifera*), une espèce de référence clé, et de concevoir de nouvelles méthodes d'évaluation de l'état de leurs habitats. «Ce projet contribuera à intensifier les actions de préservation de l'eau douce à un niveau sans précédent en Finlande», a déclaré Timo Tanninen, directeur général du département de l'environnement naturel au ministère finlandais de l'environnement.

Plus d'informations

» <http://ec.europa.eu/environment/life/projects/ip.htm>



Investir dans les communautés côtières et de pêche

Étant donné que plus de 40 % de la population de l'UE vit dans des régions côtières, et que de nombreux secteurs, nouveaux ou traditionnels, dépendent de nos mers et de notre environnement côtier, les communautés locales de ces régions ont un rôle clé à jouer dans la construction d'un avenir plus durable. Au cours des huit dernières années, la politique maritime et de la pêche de l'UE a investi dans la valorisation d'une transition menée par la communauté.

Au cours de la période 2007-2013, le Fonds européen pour la pêche (FEP) a accordé 495 millions d'euros au développement local mené par les acteurs locaux dans des zones de pêche et d'aquaculture de l'UE, en contribuant à la création ou au maintien de plus de 20 000 emplois.

Le financement est acheminé par l'intermédiaire de partenariats public/privé locaux appelés «groupes d'action locale de la pêche» (GALP). Ces derniers réunissent les parties prenantes concernées afin de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement local au moyen d'une approche ascendante. Depuis 2007, ces groupes ont soutenu plus de 11 000 projets dans toute l'Union européenne.

Le dispositif d'aide financière mis en place par l'UE se poursuivra pour la période 2014-2020, avec une enveloppe de plus de 514 millions d'euros prévue pour des investissements similaires dans le cadre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

Se mettre au vert et au bleu

Les priorités sont différentes d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre, en fonction des opportunités, des possibilités et des défis locaux. La diversification, la durabilité et l'investissement dans l'économie bleue et verte constituent le fil conducteur, et bon nombre de projets soutenus contribuent directement à la réalisation de ces objectifs.

Le projet de coopération «**biofuel for boats**» (biocarburants pour bateaux) entre les communautés d'Ostrobotnie (Finlande) et de Saint-Jean-de-Luz (France) en est une parfaite illustration. Il a permis de transférer de bonnes pratiques en matière d'utilisation des biocarburants pour les bateaux de pêche. Le projet **FiskOnline**, soutenu par le GALP du Blekinge en Suède, a quant à lui permis aux pêcheurs locaux d'obtenir le très convoité label de durabilité KRAV pour le cabillaud, augmentant ainsi leurs profits de 20 à 25 %.



D'autres projets sont axés sur la transition vers une **production biologique** dans le secteur de l'aquaculture (Allemagne), la **purification de l'eau** (Pologne), l'**exploitation des déchets** (Espagne), la production d'énergie renouvelable (Finlande) et l'écotourisme (Suède).

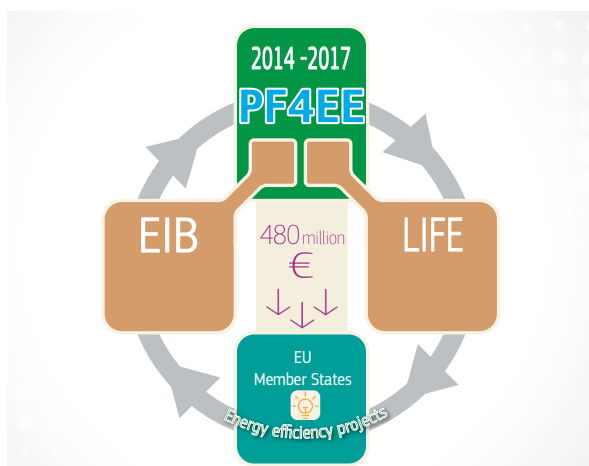
Pour la période 2014-2020, la protection environnementale, la lutte contre le changement climatique, l'adaptation au changement climatique et l'investissement dans l'économie bleue/verte demeureront des priorités majeures pour le développement local mené par les acteurs locaux dans le cadre du FEAMP.

Plus d'informations

- » <https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/fr/node>
- » https://twitter.com/EU_FARNET
- » <https://www.facebook.com/FARNET-503312929685977/>
- » <https://www.linkedin.com/company/farnet-support-unit>

Renforcer l'efficacité énergétique au moyen de financements innovants

Comment les fonds de l'UE peuvent-ils aider des hôtels espagnols ou de petites entreprises en République tchèque à réduire leurs coûts énergétiques ainsi que leurs émissions de gaz à effet de serre? L'une des réponses à cette question passe par l'instrument de financement privé pour l'efficacité énergétique. Il s'agit d'une nouvelle initiative qui soutient les progrès en matière d'efficacité énergétique réalisés par des entreprises, des particuliers et des organismes publics à travers l'Union européenne.



Mis en œuvre dans le cadre du programme LIFE de l'UE et géré par la Banque européenne d'investissement, l'instrument de financement privé pour l'efficacité énergétique (PF4EE) soutient les banques commerciales qui octroient des prêts afin de financer des projets en faveur de l'efficacité énergétique soumis par des petites entreprises (PME), des particuliers, des communes ou d'autres organismes publics.

« Grâce à ces nouveaux instruments financiers, nous plaçons l'argent là où il fait la différence. »

Miguel Arias Cañete, commissaire chargé de l'action pour le climat et de l'énergie

Le PF4EE accorde des prêts à long terme à des banques commerciales qui rétrocèdent des prêts de montant moindre aux bénéficiaires finaux. Cet argent peut, par exemple, contribuer à la modernisation de systèmes de chauffage dans des écoles ou des bureaux, à l'achat par des entreprises d'équipements à haute efficacité énergétique ou à l'amélioration de systèmes d'isolation dans des bâtiments résidentiels et commerciaux. Le montant des prêts varie généralement entre 40 000 euros et 5 000 000 euros.

Outre les prêts à long terme, le PF4EE soutient les banques intermédiaires à l'aide d'un mécanisme de financement avec partage des risques qui leur offre de meilleures conditions de

financement ainsi qu'une facilité de soutien aux experts, afin d'aider les banques à évaluer plus efficacement les projets et proposer des produits financiers adaptés au financement d'investissements en faveur de l'efficacité énergétique.

Investir dans les domaines qui font la différence

Le programme LIFE a alloué un budget de 80 millions d'euros au PF4EE pour la période 2014-2017. L'objectif initial était d'obtenir un investissement total de 480 millions d'euros, mais l'engouement fut tel que la BEI a rehaussé l'objectif à 1 milliard d'euros de nouveaux investissements dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Les premiers programmes à l'échelle nationale ont déjà commencé. L'établissement bancaire tchèque Komerční banka vise à financer des investissements à petite échelle d'un montant total de 75 millions d'euros, en se focalisant sur les mesures en matière d'efficacité énergétique dans les PME, telles que l'amélioration des systèmes d'isolation, de chauffage et d'éclairage dans les bâtiments, la réutilisation de l'énergie issue du recyclage des déchets dans la production et l'utilisation accrue des énergies renouvelables.

En France, le Crédit coopératif investira jusqu'à 75 millions d'euros dans la rénovation d'immeubles et des travaux d'isolation, tandis qu'en Espagne, la banque Santander finance des investissements de 50 millions d'euros pour renforcer l'efficacité énergétique dans des hôtels et autres lieux d'hébergement touristiques.

En encourageant les investissements du secteur privé dans le domaine de l'efficacité énergétique, le programme de financement contribue à la réalisation des objectifs de l'UE en matière de climat et d'énergie, à savoir: une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % et une amélioration de l'efficacité énergétique d'au moins 27 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.

L'instrument de financement privé pour l'efficacité énergétique est l'un des deux nouveaux instruments financiers du programme LIFE. L'autre instrument est le mécanisme de financement du capital naturel.

Le commissaire chargé de l'action pour le climat et de l'énergie Miguel Arias Cañete a déclaré: «Grâce à ces nouveaux instruments financiers, nous plaçons l'argent là où il fait la différence. Cet argent contribuera à protéger le climat, à réaliser des économies d'énergie pour nos citoyens et à rendre l'Europe moins dépendante de l'énergie importée.»

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/priorities/energy-union/index_fr.htm
- » http://ec.europa.eu/environment/life/funding/financial_instruments/pf4ee.htm
- » <http://www.eib.org/products/blending/pf4ee/index.htm>

» SEMAINE VERTE

Favoriser les investissements dans le capital naturel de l'Europe

Les investissements dans des projets de protection de la nature, comme la lutte contre la pollution de l'eau ou la mise en œuvre de pratiques agricoles durables, paraissent souvent trop risqués ou trop longs pour les entreprises privées agissant seules. Le nouveau mécanisme de financement du capital naturel de l'UE a donc pour but de faire évoluer cette situation.

Le mécanisme de financement du capital naturel (NCFF) est un instrument financier lancé par la Commission européenne en 2015 et géré par la Banque européenne d'investissement. Son objectif est de rendre l'infrastructure verte et les projets axés sur la nature attractifs en termes d'investissements pour le secteur privé. Le NCFF est financé par le programme LIFE, l'instrument de financement de l'UE pour l'environnement et l'action pour le climat.

Actuellement dans sa phase pilote, le NCFF a pour objectif initial de soutenir l'investissement dans environ dix projets. Il pourrait notamment s'agir d'initiatives visant à élaborer des systèmes naturels de collecte et de réutilisation de l'eau, atténuer les inondations et l'érosion des sols, construire des toitures végétales, lutter contre la pollution de l'eau et des sols ou régénérer les forêts et les terres grâce à une sylviculture et une agriculture durables.

Le programme fournira jusqu'à 125 millions d'euros aux projets sélectionnés via l'octroi de prêts intermédiés et l'apport de fonds propres. «Le NCFF a été élaboré pour investir dans des projets plus petits et plus risqués que les projets traditionnellement financés par la BEI», a expliqué James Ranaivoson, conseiller de direction financement structuré dans la division Changement climatique et environnement de la BEI. «Il se concentre exclusivement sur des projets axés sur la nature, admissibles à un financement et en faveur de l'adaptation au changement climatique et de la biodiversité, qui peuvent générer des revenus ou permettre de réaliser des économies».

Des projets gagnants sur toute la ligne

Actuellement examiné en vue d'un financement, l'**Irish Forestry Fund** (Fonds irlandais pour la sylviculture durable) vise à employer 13 millions d'euros issus du financement du NCFF pour obtenir un investissement de 50 millions d'euros destiné à reboiser des plantations et des terres arides en Irlande avec des espèces d'arbres indigènes. Ce projet entend favoriser le reboisement et les efforts de protection de la biodiversité, et, sur le long terme, il générera des profits pour les investisseurs grâce à une production durable de bois. Il comportera également des avantages en termes d'adaptation au changement climatique en renforçant la résilience des forêts aux incidences climatiques, telles que les tempêtes ou les vents violents.



« Ces fonds pourront contribuer à l'essor de la biodiversité et devenir un véritable moteur de la croissance. »

Karmenu Vella, commissaire chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche

Le projet **Rewilding Europe Capital** (Rendre le capital de l'Europe à la vie sauvage) soutiendra les petites entreprises des zones rurales et contribuera à restaurer les paysages, la biodiversité et les écosystèmes naturels dégradés par l'abandon des terres ou les modifications de l'occupation des sols.

Le NCFF adopte une approche novatrice de soutien des efforts de l'UE pour aider les écosystèmes à s'adapter au changement climatique, à protéger la biodiversité et à favoriser l'infrastructure verte. Il s'agit de l'un des deux nouveaux instruments financiers du programme LIFE, dont le second est l'instrument de financement privé pour l'efficacité énergétique.

Le programme LIFE fournit en outre 10 millions d'euros supplémentaires via un mécanisme de soutien permettant d'apporter une aide technique aux bénéficiaires finaux et aux intermédiaires financiers dans le cadre de la préparation, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des projets.

«Pour préserver la diversité de notre environnement naturel, nous devons promouvoir la diversité de nos sources de financement. Ces fonds pourront contribuer à l'essor de la biodiversité et devenir un véritable moteur de la croissance», a expliqué Karmenu Vella, commissaire européen pour l'environnement, les affaires maritimes et la pêche.

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/environment/life/funding/financial_instruments/ncff.htm
- » <http://www.eib.org/products/blending/ncff/index.htm>

Lutter contre l'exploitation illégale des forêts dans le monde

Depuis son entrée en vigueur, le règlement de l'Union européenne (UE) sur le bois permet de lutter contre le commerce illégal du bois et de garantir que le bois provient de sources légales partout dans le monde.



Cette constatation ressort d'un examen du règlement «Bois», réalisé par les États membres pendant les deux premières années de sa mise en œuvre, depuis son entrée en vigueur en mars 2013. Le règlement interdit la mise sur le marché européen de bois issus d'une récolte illégale et de produits dérivés de ces bois. Il soutient les efforts internationaux destinés à mettre un terme à la déforestation et à préserver la biodiversité, en garantissant qu'il n'y ait aucun marché pour les bois récoltés illégalement.

« Nous attendons tous
que des mesures soient prises
contre l'exploitation illégale des
forêts. »

*Karmenu Vella, commissaire européen
chargé de l'environnement*

Il est démontré que les importateurs européens vérifient plus rigoureusement les sources de leurs fournisseurs et que les consommateurs européens sont mieux sensibilisés aux conséquences de l'exploitation illégale des forêts. Cela permet de modifier les comportements sur le marché et d'inciter les pays producteurs à intensifier leurs efforts afin de prouver que leurs exportations sont légales.

Certains pays, comme l'Indonésie, qui ont mis en place des systèmes de contrôle des sources d'approvisionnement, enregistrent une augmentation des exportations vers l'Europe, l'un des plus gros consommateurs au monde. Ce phénomène envoie un signal fort aux autres partenaires commerciaux de l'UE.

L'ampleur du commerce illégal de bois et de produits dérivés de ces bois est difficile à estimer, en raison de la nature clandestine des activités d'exploitation illégale des forêts. «L'exploitation illégale des forêts a un coût réel», a expliqué Karmenu Vella, commissaire européen chargé de l'environnement. «Elle a notamment des conséquences sur le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des sols. Le trafic de bois peut également entraîner des activités de corruption ou des conflits financiers et prive les communautés locales de leurs moyens de subsistance économique.»

Des progrès sans complaisance

Malgré les premiers signes encourageants, les États membres et le secteur privé doivent déployer des efforts supplémentaires pour pallier les manquements en matière de mise en œuvre du règlement.

L'examen réalisé a indiqué que son application était au point mort dans certains pays de l'UE, en raison d'un manque de ressources. Toutefois, en juin 2015, seuls quatre pays ne respectaient pas pleinement le règlement: la Grèce, l'Espagne, la Hongrie et la Roumanie. La Commission européenne souhaite continuer de soutenir les États membres et de suivre leurs efforts.

Les organisations de la société civile jouent un rôle important dans le traçage du bois illégal. Par exemple, en dénonçant l'exploitation illégale des forêts dans l'État brésilien du Para, Greenpeace a permis de mener une action coordonnée par les pouvoirs publics belges, néerlandais et suédois, mais aussi de suspendre les exportations de certaines entreprises qui ne respectaient pas le droit brésilien. Les opérateurs européens ont à leur tour modifié leurs chaînes d'approvisionnement, afin de réduire au maximum les risques d'importations illégales.

Il faut du temps pour évaluer l'efficacité d'une nouvelle loi, mais la Commission va à présent envisager d'étendre la gamme des produits couverts par le règlement «Bois», sous réserve d'une analyse d'impact. Plus tard dans l'année, l'examen alimentera une évaluation plus vaste du plan d'action de 2003 relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux.

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/environment/forests/timber_regulation.htm
- » http://ec.europa.eu/environment/forests/illegal_logging.htm

» SEMAINE VERTE

Nouveau plan d'action pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages

Le trafic d'espèces sauvages est devenu l'une des activités les plus lucratives des réseaux mondiaux de criminalité organisée. Il détruit la biodiversité, alimente la corruption et menace le développement économique de certaines des régions les plus pauvres du monde. L'Union européenne a publié un plan d'action de cinq ans pour lutter contre ce problème.

Alimentés par une nette augmentation de la demande mondiale de produits comme l'ivoire d'éléphant, la corne de rhinocéros, les os et peaux de tigre, le bois de luxe et les peaux de serpent, le braconnage et le commerce illégal de produits issus d'espèces sauvages ont augmenté de manière spectaculaire au cours des dix dernières années. Plus de 20 000 éléphants et plus de 1 200 rhinocéros ont été tués en 2014. Après s'être reconstituées pendant plusieurs années, les populations sont de nouveau en déclin. Si l'évolution continue à ce rythme, un enfant né aujourd'hui verra disparaître les derniers éléphants et rhinocéros sauvages avant son 25e anniversaire.

« L'Union européenne est prête à collaborer avec ses partenaires afin de mettre un terme à cette forme de trafic. »

Federica Mogherini, haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité/vice-présidente de la Commission



Cette hausse résulte principalement de la pauvreté, du manque de sensibilisation, de la faiblesse des niveaux de détection et de l'insuffisance des sanctions. Ces pratiques, qui attirent à présent des réseaux criminels transnationaux, ont atteint une échelle similaire à celle du trafic de stupéfiants, du trafic d'armes à feu et de la traite des êtres humains, dont la valeur estimée est comprise entre 8 et 20 milliards d'euros par an. Dans certaines régions d'Afrique, ces activités financent des milices et entretiennent les conflits armés.

Bien que l'Union européenne (UE) soit au premier plan de la lutte contre le trafic d'espèces sauvages depuis dix ans, elle représente encore « l'un des principaux marchés pour le trafic d'espèces menacées d'extinction », d'après Europol, l'agence de l'UE chargée de la répression. Le nouveau plan d'action axé sur trois piliers — prévention, mise en œuvre renforcée et partenariat mondial — permet à l'UE de renforcer sa lutte.

« L'Union européenne est prête à collaborer avec ses partenaires afin de mettre un terme à cette forme de trafic et à soutenir les communautés touchées », a déclaré Federica Mogherini, haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité/vice-présidente de la Commission.

Effort commun

Certaines des actions prévues pour prévenir le trafic d'espèces sauvages consistent à lutter contre la corruption, à s'assurer que l'UE ne sert pas de marché à l'ivoire illégal et à collaborer avec des secteurs d'activité qui, souvent par inadvertance, fournissent des services au commerce illégal d'espèces sauvages. L'amélioration de la coopération entre agences permettra des contrôles et une répression plus stratégiques des litiges transfrontaliers. Les États membres doivent réviser leur législation, afin de garantir que le crime organisé autour des espèces sauvages est traité comme une forme grave de criminalité.

Enfin, pour renforcer la coopération mondiale en matière de trafic des espèces sauvages, l'UE mobilisera tous ses instruments en matière de diplomatie, de commerce et de coopération au développement. Elle soutient ainsi les efforts de conservation en Afrique à hauteur de 700 millions d'euros pour la période 2014-2020.

Le plan d'action comprend 32 mesures que la Commission ou les États membres devront mettre en œuvre. Il définit en outre les actions à entreprendre et les résultats escomptés. La Commission européenne fera le bilan de ce plan d'action au terme d'une période de cinq ans. Toutefois, il est d'ores et déjà clair que seule une collaboration impliquant tous les acteurs et reposant sur un engagement politique total nous permettra de lutter avec succès contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/environment/cites/trafficking_en.htm
- » <http://www.wildlifeday.org/>

"Les Saisons" en zone Natura 2000

Après s'être fait un nom en tant que vedette internationale de cinéma dans les années 60, le Français Jacques Perrin a consacré une grande partie de sa carrière, sur près de trois décennies, à la production d'une série de documentaires remarquables sur la nature.

Après s'être fait un nom en tant que vedette internationale de cinéma dans les années 60, le Français Jacques Perrin a consacré une grande partie de sa carrière, sur près de trois décennies, à la production d'une série de documentaires remarquables sur la nature.

« Les citoyens européens doivent respirer la vraie nature. »

Jacques Perrin

Une grande partie de son dernier film «Les Saisons», réalisé avec Jacques Cluzaud et diffusé en avant-première en France en janvier 2016, a été filmée dans des zones Natura 2000 de l'Union européenne (UE) — le plus grand réseau de zones protégées du monde.

Ce film raconte comment les hommes, les animaux sauvages et les plantes se partagent notre continent depuis quelque 12 000 ans, soit depuis la fin de l'ère glaciaire, marquant le début de l'âge d'or des vastes forêts européennes et de leurs différentes saisons. «Sans la forêt, il n'y aurait ni sol, ni eau douce, ni vie. Elle représente le dernier espace de liberté.

Les réalisateurs ont sélectionné 16 sites Natura 2000 différents, non seulement pour les espèces d'animaux et d'oiseaux qu'ils abritent, mais aussi pour les habitats et les paysages qu'ils recèlent. «Il y a toujours un lien entre les deux», explique Jacques Perrin. Sur certains sites, nous avons trouvé des forêts primitives, totalement préservées depuis 7 000 ans. Cet élément a été essentiel pour nous. L'environnement nous a permis de voyager dans le temps. Le plus important était de raconter cette histoire.»

Bouclé en dix-huit mois à peine, le tournage s'est déroulé dans sept pays européens, dont la France. Les équipes ont filmé la vie de 28 mammifères et de 31 espèces d'oiseaux, allant des bisons aux souris des moissons et aux marmottes en passant par les loups, les rennes, les ours, les troglodytes mignons, les chouettes et les vautours.

Le documentaire de 2001 de Jacques Perrin *Le Peuple migrateur* a lancé un nouveau style de tournage dynamique, où la caméra s'envole avec les oiseaux. «Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le public a volé avec les oiseaux», poursuit le réalisateur. Pour réaliser *Les Saisons*, les équipes ont vécu avec les animaux sauvages afin de gagner leur confiance. Ainsi, elles ont pu les filmer en gros plan; elles en ont fait des personnages de l'histoire et ont



permis au public de voir la vie à travers leurs yeux. «Nous voulions être aux côtés des animaux quand ils se déplaçaient, souligne Jacques Perrin. L'animal exprime la vie, et la vie, c'est le mouvement. Nous étions des leurs, voyageant ensemble à 40 ou 50 kilomètres à l'heure, même dans la forêt, malgré les obstacles.»

Changer les attitudes

L'aide de l'UE a largement contribué à la réalisation du film. «Notre collaboration avec la Commission européenne nous a apporté une certaine crédibilité et nous a permis de convaincre d'autres mécènes. Nous étions à la fois totalement indépendants et à la fois acteurs d'un partenariat qui représente l'Europe.»

Jacques Perrin reconnaît qu'il souhaite faire changer les attitudes, en passant par les émotions plutôt que par les mots. «J'ai produit de nombreux films politiques et j'étais intéressé par les sujets politiques», explique-t-il, ajoutant que les réalisateurs se doivent d'être engagés, en particulier lorsque l'environnement naturel est menacé. «Nous devons penser à la vie sauvage. Tout ne doit pas être dompté par l'homme. Les citoyens européens doivent respirer la vraie nature. Nous devons davantage sensibiliser les gens et agir en faveur de la conservation.»

Depuis son lancement, le réseau Natura 2000 s'est étendu et couvre actuellement près de 18% du territoire de l'UE, comptant quelque 27 000 sites terrestres et marins. Le réseau promeut la coexistence de l'homme et de la nature, tout en préservant la beauté et la diversité naturelles exceptionnelles de l'Europe.

Plus d'informations

- » <http://www.lesaisons-lefilm.com/>
- » http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm

Publications

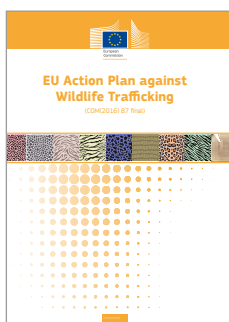


Acheter vert!

Les marchés publics écologiques sont des outils importants pour atteindre les objectifs de politique environnementale en matière de changement climatique, d'utilisation des ressources et de consommation et de production durables. Ce manuel explique les possibilités offertes par le droit de l'Union européenne et envisage des approches simples et efficaces en vue de rendre les marchés publics plus écologiques, notamment en donnant des exemples réels d'achats écologiques effectués par les autorités publiques dans toute l'UE. Il a été rédigé à l'intention des autorités publiques, mais nombre d'idées et d'approches présentées sont aussi valables pour les acheteurs du secteur privé. Il devrait aussi aider les fournisseurs et les prestataires de services, notamment les PME.

Disponible en anglais

» <http://bookshop.europa.eu/fr/buying-green--pbKH0216179/?CatalogCategoryID=r1sKABstjgMAAAEjvIYY4e5K>



Plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages

Le plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages pour la période 2016-2020 constitue un projet ambitieux qui vise à combattre le trafic d'espèces sauvages au sein de l'Union européenne et à renforcer le rôle joué par l'UE dans la lutte contre ces activités illicites au niveau mondial. Il comprend 32 mesures réparties dans trois domaines prioritaires: la prévention, la répression et la coopération. Ce plan fait partie de la réponse de l'UE au programme des Nations unies pour le développement durable à l'horizon 2030, et en particulier à l'ODD 15, qui appelle à prendre d'urgence des mesures pour mettre fin au braconnage et au trafic d'espèces animales et végétales protégées et à s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande (voir l'article à la page 13).

Disponible en français

» <http://bookshop.europa.eu/fr/eu-action-plan-against-wildlife-trafficking-com-2016-87-final--pbKH0116148/?CatalogCategoryID=r1sKABstjgMAAAEjvIYY4e5K>



Application de la directive de l'UE sur l'échange des quotas d'émission

Le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQUE-UE) est un instrument de politique climatique essentiel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'UE de manière rentable. Chaque année, les États membres doivent présenter un rapport à la Commission sur la manière dont ils appliquent la directive. Le dernier rapport établi par l'Agence européenne pour l'environnement présente une synthèse des différents rapports nationaux sur la mise en œuvre du SEQUE-UE en 2014, ainsi qu'une comparaison avec les données de 2013. Les chiffres indiquent plusieurs secteurs où la directive a été correctement mise en œuvre, et d'autres secteurs où des améliorations s'imposent.

Disponible en anglais

» <http://www.eea.europa.eu/publications/ets-directive-2015>

Excepté indication contraire, les publications sont disponibles gratuitement à la librairie de l'UE sur le site <http://bookshop.europa.eu>

Agenda

Semaine européenne de l'énergie durable 2016

13-17 juin, Bruxelles, Belgique

Lors de cette 11e édition de la Semaine européenne de l'énergie durable (EUSEW), les pouvoirs publics, les agences de l'énergie, les organismes de recherche, les ONG, les entreprises et les consommateurs partageront leurs meilleures pratiques et idées en matière d'énergie sûre, propre et efficace. Les lauréats des prix européens de l'énergie durable seront en outre sélectionnés dans trois catégories: les consommateurs, le secteur public et les entreprises. Un prix des citoyens sera également décerné.

» <https://ec.europa.eu/energy/en/events/eu-sustainable-energy-week-2016>

Journées européennes du développement

15-16 juin, Bruxelles, Belgique

Le 10e anniversaire des Journées européennes du développement a pour thème «Objectifs de développement durable en action: notre monde, notre dignité, notre avenir». Le programme comprendra des débats, des sessions de réflexion, des présentations de projets et de rapports et un village qui présentera des initiatives du monde entier.

» <https://eudevdays.eu/>

Conférence européenne sur la durabilité, l'énergie et l'environnement 2016

7-10 juillet, Brighton, Royaume-Uni

Cette conférence internationale et interdisciplinaire réunit des universitaires et des praticiens afin de discuter des nouvelles orientations en matière de recherche et de découverte, de durabilité, d'énergie et d'environnement.

» <http://iafor.org/conferences/ecsee2016/>

Forum des entreprises et des sciences de l'économie bleue — Sommet de Hambourg 2016

12-13 septembre, Hambourg, Allemagne

Environ 200 acteurs de l'économie bleue se réuniront en vue de proposer des solutions pour doper la compétitivité de l'UE dans le secteur des technologies marines et maritimes, en renforçant la collaboration entre la science et l'industrie, en démontrant la valeur des technologies innovantes, en les développant et en les introduisant sur le marché.

» http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?subweb=342&lang=fr&item_id=31238

En bref



Soyons vigilants avec l'eau!

Les eaux usées non collectées et non traitées dans l'Union européenne constituent une source importante de pollution qui nuit à la qualité des eaux douces et marines et représente un risque pour la santé humaine et la biodiversité. Le huitième rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires rassemble des données communiquées par les États membres sur la collecte et le traitement des eaux urbaines résiduaires et sur leurs programmes de mise en œuvre. Ces données donnent un aperçu clair des lacunes en matière de conformité et des actions prévues par les États membres pour les combler, ainsi que des estimations des besoins d'investissement et des délais pour y répondre.

Bien que la mise en œuvre de la directive ait fortement réduit la pollution par les nutriments et les substances organiques dans l'Union européenne, des lacunes subsistent en ce qui concerne le respect de cette directive par les États membres. Ces derniers doivent continuer à déterminer les besoins futurs en matière d'investissement et les futurs coûts d'exploitation, tout en améliorant ou en maintenant leurs systèmes actuels. La Commission élabore, quant à elle, des outils en vue d'améliorer la qualité et l'opportunité des données notifiées sur la mise en œuvre de la directive. L'industrie de l'eau est essentielle à la croissance économique et à la création d'emplois. Les investissements dans des technologies innovantes contribuent à ce que le secteur de l'eau utilise les ressources de manière plus efficace et plus productive, tout en protégeant l'environnement et la santé des êtres humains.

» <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52016DC0105&from=FR>



À vos appareils photo!

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) invite les citoyens à participer à son concours de photographie «Ma ville» et à partager les clichés qu'ils ont pris dans des villes européennes. Les photographies des participants doivent immortaliser l'un des trois principaux thèmes relatifs à la ville: le mode de vie durable, se déplacer en ville et le temps libre en ville. Les photos doivent raconter une histoire positive ou négative sur une ville européenne de votre choix et donner un aperçu de ce que signifie l'espace urbain pour vous. Tous les formulaires de participation doivent être envoyés avant le 15 août. Les gagnants recevront une somme d'argent et leur photo pourra être présentée par l'AEE et ses partenaires dans toute l'Europe.

» <http://www.eea.europa.eu/highlights/take-part-in-our-photography>

L'AEE organise également un **appel à candidatures pour devenir membre du comité scientifique**. Les candidats doivent posséder des compétences dans quatre domaines: les systèmes socio-techniques, les systèmes socio-écologiques, la durabilité et les données. Les candidats doivent être ressortissants de l'un des 33 pays membres de l'AEE et la date limite d'envoi des candidatures est fixée au 10 juin.

» <http://www.eea.europa.eu/about-us/governance/scientific-committee/call-for-expressions-of-interest-1>



Des entreprises engagées en faveur de l'environnement

Le prix européen de l'environnement pour les entreprises (EBAE) récompense les entreprises qui combinent efficacement affaires et respect de l'environnement. Mise en place en 1987 sous l'appellation «prix pour un meilleur environnement destinés à l'industrie», la formule actuelle décerne des récompenses aux entreprises qui font preuve d'un engagement en faveur de pratiques durables dans quatre catégories: «Gestion», «Produits et services», «Procédés de production» et «Coopération internationale entre entreprises», ainsi qu'une mention spéciale «Entreprises et biodiversité». Les candidatures étant désormais clôturées, un jury se réunira en septembre afin de sélectionner les finalistes 2016-2017; la cérémonie de remise des prix se déroulera pendant le 20e forum européen sur l'éco-innovation à Tallinn, du 26 au 28 octobre.

» https://ec.europa.eu/environment/ecoap/news-events/european-fora-eco-innovation_fr

